



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 9 mars 2021

INFORMATION SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE AUX POPULATIONS

À l'issue de l'incendie Lubrizol/NL Logistique intervenu le 26 septembre 2019, et dans le cadre du retour d'expérience réalisé, le préfet de la Seine-Maritime a souligné la nécessité de doter le territoire du système d'alerte cell broadcast, cet outil se révélant particulièrement adapté pour toucher toute la population, sans distinction, sans inscription préalable, de jour comme de nuit.

Reprise dans les rapports parlementaires et inter-inspections, cette proposition a été jugée pertinente et adaptée. Le Gouvernement a ainsi décidé de déployer cet outil moderne d'alerte, tel que l'a annoncé le ministre de l'Intérieur le 24 septembre 2020. Ainsi que cela a été envisagé dès l'origine, la zone rouennaise figurera naturellement dans les premières vagues de déploiement, comme le ministre de l'Intérieur l'avait mentionné et l'a réaffirmé dans son courrier du 25 février dernier au président de la Métropole Rouen Normandie.

Le déploiement de ce dispositif au niveau national implique un travail d'ampleur, d'ores et déjà engagé, pour un coût total de près de 50 millions d'euros et un déploiement à compter de 2022.

Pour l'heure, les systèmes publics d'alerte demeurent les sirènes SAIP qui peuvent être complétées par le recours aux médias et aux différents systèmes locaux tels que les SMS communaux et intercommunaux, les alarms box, etc.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex